



**Lettre ouverte au Recteur de l'académie de Toulouse  
et au Président du Conseil Départemental de Haute-Garonne :**

***"De l'obligation de discrétion professionnelle"***

***ou du refus de la stigmatisation et de la discrimination mettant nos élèves en danger.***

Tout est parti de là, quelques heures à peine après la minute de silence en hommage à Samuel Paty. Une très médiatique enseignante d'un collège de Toulouse, très active sur les réseaux sociaux, régulièrement invitée par les médias, sollicitée par le Conseil départemental de Haute-Garonne pour animer des "rencontres de la laïcité et des valeurs de la République" comme ce mercredi 9 décembre 2020... cette très médiatique enseignante donc, s'autorise à écrire ceci :

Sur Facebook : *"Cela s'est bien passé. Les élèves ont été formidables. Les seuls qui ont refusé de faire la minute de silence, 5 sur 380, appartiennent à la classe d'accueil et viennent de l'étranger, proche ou lointain, mais arabo-musulman. (...) :* [https://m.facebook.com/story.php?story\\_fbid=2928011927429148&id=100006611080902](https://m.facebook.com/story.php?story_fbid=2928011927429148&id=100006611080902)

Sur Twitter : *"Dites les fachos, vous êtes vache de pas faire plaisir aux islamistes et à leurs idiots en ne faisant pas un carton, ils en rêvent. Parce que le score est toujours de 300 à zéro. De deux décapitations à zéro. D'un prêtre egorgé à zéro. D'enfants juifs abattus à zéro."* : <https://twitter.com/AgagBoudjahlat/status/1318940987201327104>

Ces propos, mettant en cause des enfants, ses élèves, nous interpellent à plusieurs titres :

- ▶ ils relèvent d'une stigmatisation et d'une discrimination, et distordent la réalité des faits.
- ▶ ils divulguent des informations sensibles qui peuvent permettre d'identifier des enfants dont nous avons la charge et le devoir de protection.
- ▶ ils ne respectent pas l'obligation de discrétion professionnelle qui impose de ne pas utiliser publiquement des informations connues dans l'exercice de ses fonctions.
- ▶ ils appellent « les fachos » à égaliser des comptes de meurtres et donnent la nausée.

Le danger est tangible. Nous rappelons que l'administration se doit de traiter tous ses agents de la même manière, par conséquent, nous vous demandons de prendre vos responsabilités.

De notre côté, nous publions ce texte sous forme de lettre ouverte afin d'interpeler, au-delà des responsables politiques et institutionnels qui cautionnent cette situation par leur silence et leur "laisser faire", toutes celles et ceux qui défendent une école ouverte à toutes et tous, quelle que soit l'origine familiale, sociale ou géographique des enfants qui nous sont confiés.